

Sueur transparent



RÉSERVE. Le sénateur Jean-Pierre Sueur.

L'ancien maire d'Orléans et sénateur du Loiret, Jean-Pierre Sueur (PS), aimerait-il taquiner le cochonnet ? Il n'a pas hésité en tout cas à financer avec sa réserve parlementaire, en 2011, un terrain de boules à Messas, dans le Loiret, pour lequel il a donné près de 6.000 €. « Le maire avait besoin de fonds et il s'agissait d'un projet communal, j'ai donc accepté. Je privilégie toujours les petites communes », a-t-il expliqué vendredi. Il a disposé en 2011 de plus de 300.000 € au titre de sa « dotation d'action parlementaire ». Concernant les subventions versées, en son nom, à des collectivités de Bretagne et du Var, il explique qu'il s'agit de demandes effectuées pour le compte d'autres sénateurs, élus dans ces régions.